

## Rentrée Septembre 2020 : Conditions d'inscription

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la campagne d'inscription débutera le lundi 03 février 2020, je vous invite à prendre connaissance des conditions suivantes, relatives à la préinscription puis à l'inscription de votre/vos enfant(s).

### 1. INSCRIPTION, PRIMAIRE ET SECONDAIRE

**Important :** Après la préinscription en ligne obligatoire, les familles doivent déposer, au service des inscriptions du Lycée international Jean-Mermoz, un dossier complet de l'élève (cf procédure d'inscription).

#### Admission en maternelle

> Pour être admis en toute petite section (TPS), les enfants doivent avoir atteint l'âge de 2 ans le jour de la rentrée et être prêts physiquement (propreté) à la fréquentation de la maternelle (le port de la couche n'est pas envisageable). Pour la rentrée de septembre 2020, il s'agit donc des enfants nés avant le **1er septembre 2018**.

> Pour être admis en PS, MS et GS, les élèves doivent avoir atteint au **31 décembre 2020** respectivement l'âge de 3 ans, 4 ans, 5 ans et avoir également acquis la propreté.

#### Admission du CP au CM2 et au secondaire :

**Cas n°1 :** l'admission est conforme à la décision prise par l'établissement scolaire d'origine (décision du dernier conseil de classe) si l'élève est scolarisé en **2019-2020** :

- o dans un établissement scolaire en France du secteur public (ou CNED) ou du secteur privé sous contrat.
- o dans un établissement scolaire hors de France homologué\* (pour le niveau concernant l'élève).

**(\*) Attention :** *Plusieurs établissements à l'étranger ne sont homologués que pour certains niveaux seulement.*

**Cas n°2 :** l'admission pour les élèves scolarisés en **2019-2020**, dans un établissement non homologué, est soumise à la condition de réussir un test écrit d'évaluation de niveau (du CP à la Tle).

Pour les familles ne résidant pas en Côte d'Ivoire au moment de l'inscription, l'ensemble des pièces peut être envoyé par scan à l'adresse mail : [inscription.lijmermoz@mlfmonde.org](mailto:inscription.lijmermoz@mlfmonde.org).

Je vous invite à veiller à la qualité des scans que vous faites parvenir à l'établissement. **Vous devez néanmoins déposer les pièces originales au bureau des inscriptions.** Vous pouvez également transmettre les dossiers par voie postale (DHL, FEDEX uniquement) à l'adresse postale suivante :

**Lycée International Jean Mermoz**  
**Contact : Bureau des inscriptions**  
**Avenue Mermoz – Cocody 08 BP 3545 Abidjan 08**  
**Côte d'Ivoire**

**NB : L'admission est fonction du nombre de places disponibles par niveau.**

Réseau mlfmonde

---

Lycée international Jean-Mermoz  
08 BP 3545 Abidjan 08 Tél : 22 48 05 29  
E-mail : [info@lijmermoz.org](mailto:info@lijmermoz.org) / Site : [www.lijmermoz.org](http://www.lijmermoz.org)



## 2. DROITS DE SCOLARITE et AUTRES FRAIS

Le règlement financier 2020-2021 est disponible sur le site du lycée.

Après avoir reçu la décision d'admission de l'établissement, vous devrez procéder au règlement des droits de première inscription et de l'acompte sous 3 jours ouvrables.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous accueillir, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**La proviseure**

**Sylvie DUPEYRON**

Réseau mlfmonde

---

Lycée international Jean-Mermoz  
08 BP 3545 Abidjan 08 Tél : 22 48 05 29  
E-mail : [info@lijmermoz.org](mailto:info@lijmermoz.org) / Site : [www.lijmermoz.org](http://www.lijmermoz.org)



## **Rentrée Septembre 2020 : Procédure d'inscription**

### **Etape1 : Préinscription en ligne obligatoire (Voir tutoriel)**

- A partir du site du lycée : [www.lijmermoz.org](http://www.lijmermoz.org), cliquer sur « [préinscription en ligne](#) »
- Bien lire les conditions de préinscription et accepter
- Renseigner chaque page l'une après l'autre et enregistrer au fur et à mesure
- Valider la préinscription, imprimer et signer la fiche PDF de préinscription.
- Joindre à cette fiche les pièces à fournir et se rendre au bureau des inscriptions (cf Etape2).

### **Etape2 : Dépôt du dossier au bureau des inscriptions**

- La fiche PDF signée
- Une photocopie des bulletins trimestriels (secondaire) ou du livret de compétences ou d'évaluation (primaire) de l'année en cours
- 2 photos d'identité de l'élève du même tirage, avec précision du nom, du prénom, de la date de naissance et de la classe demandée au dos de chaque photo
- Une photocopie du livret de famille ou un original de l'extrait de l'acte de naissance de l'élève
- Pour la classe de Tle, la preuve de l'inscription aux épreuves anticipées du baccalauréat
- Pour les classes d'examen (3ème, 1ère, Tle) la photocopie d'une pièce d'identité de l'élève valable au moins jusqu'au 31 juillet 2021
- Une photocopie du passeport ou de la CNI (en cours de validité) du père et de la mère (ou du tuteur légal : une procuration légale obligatoire est à fournir)
- Le justificatif de l'autorité parentale pour les parents séparés, divorcés ou pour le tuteur légal
- \*La fiche d'adhésion au règlement financier signée
- \*La fiche médicale confidentielle (sous pli fermé)
- \*La fiche de vaccinations accompagnée de la copie du carnet de vaccinations
- \*La fiche médicale d'urgence

(\* Documents à télécharger sur notre site : [www.lijmermoz.org](http://www.lijmermoz.org) et à **REmplir LISIBLEMENT**

**Seuls les dossiers complets seront recevables.**

**Une réponse vous sera communiquée par téléphone / par mail sous 72 heures.**

### **Etape3 : Paiement et compléments de dossier**

#### **En cas d'admission du dossier, déposer :**

1. A la comptabilité (par mail : [comptabilite@lijmermoz.org](mailto:comptabilite@lijmermoz.org)), le justificatif du paiement
2. Au bureau des inscriptions, les pièces complémentaires obligatoires suivantes :
  - **Le certificat de radiation (exeat) de l'établissement d'origine** (dès la confirmation de l'inscription par le paiement)
  - **Une photocopie de la décision d'orientation (avis de passage) du dernier conseil de classe**, de l'établissement d'origine (au plus tard le 30 juin 2020).
  - Pour les élèves de 1è et Tle, **le livret scolaire à la rentrée en septembre 2020 au plus tard**
  - **Un N° de téléphone valable en Côte-d'Ivoire.**

**HORAIRE :** Le bureau des admissions est ouvert tous les jours :  
**du lundi au vendredi de 07h30 à 13h00 dernière entrée.**

**NB : La présence effective d'au moins un des parents pour le dépôt du dossier est vivement recommandée.**

La proviseure

Sylvie DUPEYRON

Réseau mlfmonde